REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - ZA ROCHE BLANCHE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CC PAYS DOL BAIE MONT SAINT-MICHEL (2)

Numéro SIRET: 20007067000183

POSTE COMPTABLE: CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET: ZA ROCHE BLANCHE - BAGUER MORVAN (3)

ANNEE 2021

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du compte administratif	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	4
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	5
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	6
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	7
II - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	8
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	9
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (2)	Sans Objet
A6.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3) A6.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A9.3 - Opérations liées aux cessions	10
A9.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	11
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	12
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sona Objet
C3.6 - Identification des flux croisés D. Désigne on motive de tour de contributions dispeter. A mêté et signetures	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	15
D2 - Arrêté et signatures	16

ZA ROCHE BLANCHE - ZA ROCHE BLANCHE - BAGUER MORVAN - CA - 2021

- (1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).
- (2) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



Chap.	Libellé (1)	Crédits	Crédits emp	oyés (ou restant	à employer)	
/ Art. (1)		OUVERTS (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	54 155,00	291,00	3 749,80	0,00	50 114,20
6015	Terrains à aménager	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
61521	Entretien terrains	300,00	240,00	0,00	0,00	60,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	3 800,00	0,00	3 749,80	0,00	50,20
63512	Taxes foncières	55,00	51,00	0,00	0,00	4,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1,00	0,38	0,00	0,00	0,62
678	Autres charges exceptionnelles	1,00	0,38	0,00	0,00	0,62
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues (2)	0,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	54 156,00	291,38	3 749,80	0,00	50 114,82
023	Virement à la section d'investissement (3)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	33 208,00	0,00			33 208,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	33 208,00	0,00			33 208,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	55,00	51,00			4,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	55,00	51,00			4,00
		·				

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	87 419,00	342,38	3 749,80	0,00	83 326,82
(= Total des dépenses réelles et d'ordre)					

51,00

33 212,00

33 263,00

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				
---	------	--	--	--	--

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE

⁽²⁾ Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

⁽³⁾ Le chapitre 023 est un chapitre sans réalisation et ne donne pas lieu à l'émission de mandats.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁵⁾ Dont 675 et 676.

⁽⁶⁾Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap.	Libellé (1)		Crédits employ	/és (ou restant à	employer)	
/ Art. (1)	,	Crédits ouverts(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	83 264,00	0,00	0,00	0,00	83 264,00
7015	Ventes de terrains aménagés	83 264,00	0,00	0,00	0,00	83 264,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 800,00	3 749,80	0,00	0,00	50,20
774	Subventions exceptionnelles	3 800,00	3 749,80	0,00	0,00	50,20
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
TO	TAL DES RECETTES REELLES	87 064,00	3 749,80	0,00	0,00	83 314,20
					·	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2) (3) (4)	300,00	291,38			8,62
71355	Variat° stocks terrains aménagés	300,00	291,38			8,62
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	55,00	51,00			4,00
791	Transferts charges de gestion courante	55,00	51,00			4,00
то	TAL DES RECETTES D'ORDRE	355,00	342,38			12,62
FON	TOTAL DES RECETTES DE CTIONNEMENT DE L'EXERCICE al des recettes réelles et d'ordre)	87 419,00	4 092,18	0,00	0,00	83 326,82
R 00	Pour information 02 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽³⁾ Dont 776.

⁽⁴⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap. / Art (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0.00	0.00	0.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0.00	0,00	0.00
16		0,00	0.00	0.00	0,00
18	Emprunts et dettes assimilées Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	-,		-,
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020		<u> </u>	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (2)	0,00	0.00	0.00	2.22
т.	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
10	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers TOTAL DES DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEG DET ENGLG TELEGO	0,00	0,00	0,00 [0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	300,00	291,38		8,62
	Reprises sur autofinancement antérieur (4)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	300,00	291,38		8,62
3555	Terrains aménagés	300,00	291,38		8,62
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	300,00	291,38		8,62
TO	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	300,00	291,38	0,00	8,62
<u> </u>	Pour information 0 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	189 467,88			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

⁽³⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	156 559,88	0,00	0,00	156 559,88
1641	Emprunts en euros	156 559,88	0,00	0,00	156 559,88
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Total des recettes d'équipement Dotations, fonds divers et réserves	156 559,88 0,00	0,00	0,00	156 559,88 0,00
	·			·	
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165 165	Dépôts et cautionnements reçus Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres immobilisations financières	0,00		0,00	0,00
27			0,00	·	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations (2)	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	156 559,88	0,00	0,00	156 559,88
021	Virement de la sect° de fonctionnement (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	33 208,00	0,00		33 208,00
					·
3555	Terrains aménagés	33 208,00	0,00		33 208,00
	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE IONNEMENT	33 208,00	0,00		33 208,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	33 208,00	0.00		33 208,00
			,,,,		•••
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	189 767,88	0,00	0,00	189 767,88
	Pour information	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ Les chapitres 021 et 024 sont des chapitres sans réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de titres.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	SES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES ES =A + B	0,00	I 0,00
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	189 467,88	189 467,88

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	III 0,00
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (2)	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (3)		
33	En-cours de production de biens (3)		
35	Stocks de produits (3)		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	189 467,88	
Ressources propres disponibles	IV	0,00	
Solde	V = IV - II (4)	-189 467,88	

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

⁽⁴⁾ Indiquer le signe algébrique.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A9.3

A9.3 -OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Crédits ouverts (BP + DM)			
Chapitre 024	Chapitre 024 Produits des cessions d'immobilisations			

	Réalisations			
Compte 775	pmpte 775 Produits des cessions d'immobilisations			
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00		

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

II – ANNEXES	- II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : ANCPF2021 Assainissement Non Collectif - Communauté Communes / N°SIRET : 20007067000092						
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		

BUDGET : ZARB2021 ZA ROCHE BLANCHE - BAGUER MORVAN / N°SIRET : 20007067000183						
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	189 767,88	291,38	0,00	189 476,50		
RECETTES	189 767,88	0,00	0,00	189 767,88		
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES	87 419,00	4 092,18	0,00	83 326,82		
RECETTES	87 419,00	4 092,18	0,00	83 326,82		

⁽¹⁾ Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	189 767,88	291,38	0,00	189 476,50
RECETTES	189 767,88	0,00	0,00	189 767,88
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	87 419,00	4 092,18	0,00	83 326,82
RECETTES	87 419,00	4 092,18	0,00	83 326,82
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	277 186,88	4 383,56	0,00	272 803,32
TOTAL GENERAL DES RECETTES	277 186,88	4 092,18	0,00	273 094,70

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS	C3.5
ANNEXES	00.0

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

neutransation des nux reciproques) (1)				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	189 767,88	291,38	0,00	189 476,50
RECETTES	189 767,88	0,00	0,00	189 767,88
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	87 419,00	4 092,18	0,00	83 326,82
RECETTES	87 419,00	4 092,18	0,00	83 326,82
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	277 186,88	4 383,56	0,00	272 803,32
TOTAL GENERAL DES RECETTES	277 186,88	4 092,18	0,00	273 094,70

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

II – ANNEXES	II
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
ТЕРВ	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

ZA ROCHE BLANCHE - ZA ROCHE BLANCHE - BAGUER MORVAN - CA - 2021

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 41 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 15/02/2022

Présenté par Denis RAPINEL (1), A Pleine-Fougères, le 24/02/2022 Denis RAPINEL,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Pleine-Fougères, le 24/02/2022 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

	· ·
BARATAUD Clarisse	
BATHELLIER Nicolas	
BOURDAIS Olivier	
BRUNE Didier	
CAILLET Marie-José	
CHAPDELAINE REMI	
CHEREL Stéphanie	
COADIC XAVIER	
COLUSSI Delphine	
COMMEREUC Sylvie	
DAVY André	
DESPRES JEAN-LOUIS	
DOLBOIS Jérôme	
DUFEU Gérard	
DUGUEPEROUX SYLVIE	
FAMBON CHRISTOPHE	
FAUVEL Christine	
GOBICHON Jean-François	
GUILLOUX David	
HENRI Marie-Jeanne	
HERY JEAN-PIERRE	

ZA ROCHE BLANCHE - ZA ROCHE BLANCHE - BAGUER MORVAN - CA - 2021

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

JOUQUAN ODILE	
LEBRET Gilles	
LEJANVRE Janine	
LENFANT Laëtitia	
LEPORT LOUIS	
LEVERGNEUX Julien	
MAINSARD François	
MASSON Eliane	
PIGEON Sylvie	
PRUNIER-BRIAND Catherine	
QUEMENER Isabelle	
RAME-PRUNAUX SYLVIE	
RAPINEL Denis	
ROBINARD Didier	
SOLIER MARIE-ELISABETH	
TAILLEBOIS Jean-Michel	
THEBAULT LOUIS	
VETTIER Arnaud	
VIGOUR David	
WYSOCKI MARIE-MADELEINE	

Certifié exécutoire par Denis RAPINEL (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.